



DECLARATION LIMINAIRE CNAS DU 16 DECEMBRE 2024

Monsieur le Secrétaire général,
Mesdames et messieurs les représentants de l'administration

Pour la FSMI FO, il est très important de promouvoir l'action sociale au Ministère de l'intérieur et d'accompagner les agents sur les sujets forts que nous avons évoqués le 4 novembre dernier auprès du ministre, c'est-à-dire le logement, l'enfance, la restauration, entre autres... et d'affecter le budget de la CNAS pour réaliser ces missions.

Les vice-présidents de CLAS ont pu, grâce à l'investissement de tous, être accompagnés et bénéficier d'un nouveau guide. De nouvelles journées à leur intention sont prévues en 2025. Nous trouvons essentiel de maintenir cet accompagnement pour la mise en œuvre localement des politiques de l'action sociale.

Nous avons appris, lors de la dernière CNAS, sans avoir pu en discuter au préalable, qu'un nouveau projet « sportif » était envisagé. On nous a annoncé sans préambule l'organisation d'une course reliant Paris à Roubaix, soit un parcours de presque 400 km organisé en mémoire de nos trois collègues décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

En dehors de la question de savoir si les familles en ont été informées et accueillent favorablement une telle manifestation, je vous demande, Monsieur le Secrétaire général, si cette action va être réellement menée par la CNAS ?

La FSMI-FO s'interroge en effet : ce type d'initiative relève-t-il vraiment des missions de la CNAS ? Avec quel budget cela va-t-il être réalisé ? Au vu de l'ordre du jour, nous comprenons que ce projet de 400 km sera de nouveau financé sur le budget de cette instance. Ce que nous ne pouvons accepter. Nous serons particulièrement attentifs à la présentation du budget dans cette instance

Le marathon pour tous qui a été organisé l'été dernier a eu lieu dans le contexte particulier des JO. C'est pourquoi, la FSMI-FO avait participé aux GT pour l'organisation de cette manifestation, nous avons accepté que l'administration finance les tee-shirts, et vous aviez favorisé cette course. Un membre de la FSMI FO a d'ailleurs couru à l'une des courses et nos représentants étaient présents le soir de l'épreuve en soutien

Les actions de la CNAS ne sauraient cependant être systématiquement des épreuves sportives. Nous rappelons que notre instance est tournée vers l'action sociale et les membres de la CNAS, s'ils veulent participer aux actions menées par la CNAS ne sont pas tous en mesure de courir 400 km !! Même si le vice président invite un membre de chaque fédération à y participer, je vous avoue, pour ma part, que, bien que très soucieuse de l'action sociale, je ne suis pas en mesure d'y participer et je me doute que c'est le cas pour beaucoup d'entre vous !

La dernière action réalisée en août 2024, lors des Jeux Olympiques paralympiques a fait l'objet d'une vidéo diffusée le 4 novembre. Celle ci a été produite et signée par Alliance Police Nationale et non par la CNAS. Les actions de la CNAS n'ont pas vocation à faire l'objet d'une récupération par une organisation syndicale car nous sommes tous ici pour favoriser l'action sociale

Ces éléments nous amènent à nous interroger dans notre rôle, nous rappelons que le vice-président de la CNAS a, à plusieurs reprises, démontré qu'il se positionnait comme porteur drapeau d'une organisation syndicale. Nous rappelons que ce dernier est tenu à une obligation de neutralité, de tolérance et de conciliation envers tous les membres de la CNAS. À ce titre, l'administration devrait œuvrer pour cultiver l'unité et l'impartialité au sein de cette instance.

Nous déplorons que, ces derniers temps, l'instance de concertation sur l'action sociale semble être devenue un outil de propagande au service du vice-président de la CNAS.

Donc, soyons sérieux, et utilisons le budget de la CNAS pour améliorer les conditions de nos collègues et non pour payer des manifestations sportives sans lien direct avec l'action sociale.

Un nouveau groupe de travail ne nous semble pas revêtir un intérêt particulier par contre il nous semble que développer notre action sur les groupes déjà actifs serait plus cohérent.

Nous vous proposons par exemple de réfléchir sur les possibilités d'aide supplémentaire aux parents pour les loisirs des enfants ou les colonies de vacances ou encore une réflexion plus poussée d'harmonisation de la restauration au MI.

Compte tenu de l'actualité, nous apportons tout notre soutien à tous nos collègues de Mayotte.

Merci de bien vouloir annexer cette déclaration au PV de l'instance